

Délibération n° 2020-49

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2020-1 - BUDGET PRINCIPAL

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	59
Présents et représentés	:	62
Votants	:	62

Le jeudi 7 mai 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 1er mai 2020, s'est réuni à 18h00, sous la présidence de M. BOURNAT, par visio-conférence.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Hervé	LEFORT	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2020-49

M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
Monsieur François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Patricia VINCENT donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE

M. Hervé PAILLET donne pouvoir à Mme. Véronique LEDOUX

Délibération n° 2020-49

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Véronique LEDOUX

Délibération n° 2020-49

Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N°2020-1 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Nicolas SAMSOEN.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 instituant un état d'urgence sanitaire ;

VU l'Instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le Budget primitif 2020 adopté le 18 décembre 2019 par le Conseil communautaire ;

CONSIDERANT le contexte d'urgence sanitaire et ses conséquences économiques pour les entreprises du territoire ;

CONSIDERANT qu'il conviendra d'adopter le compte administratif 2019 et d'intégrer les résultats lors d'une décision modificative ultérieure ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'ajuster les prévisions budgétaires ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de porter au Budget Principal de la Communauté d'agglomération les mouvements tels qu'ils sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Recettes de fonctionnement (en €)	BP 2020	DM1	TOTAL
013 - atténuations de charges	234 000,00		234 000,00
70 - produits de services, du domaine & ventes diverses	10 840 458,00		10 840 458,00
73 - impôts et taxes	173 134 348,61		173 134 348,61
74 - dotations, subventions et participations	56 850 345,85		56 850 345,85
75 - autres produits de gestion courante	237 527,00		237 527,00
Total des recettes de gestion courante	241 296 679,56		241 296 679,56
76 - produits financiers	40 175,00		40 175,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	241 336 854,56		241 336 854,56
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00		5 500,00
Total des recettes d'ordre	5 500,00		5 500,00
Total des recettes	241 342 354,56		241 342 354,56

Délibération n° 2020-49

Dépenses de fonctionnement (en €)	BP 2020	DM1	TOTAL
011- charges à caractère général	39 846 501,73		39 846 501,73
012- charges de personnel et frais assimilés	28 499 481,00		28 499 481,00
014- atténuations de produits	156 073 711,67		156 073 711,67
65 - autres charges de gestion courante	3 080 835,00		3 080 835,00
Total des dépenses de gestion courante	227 500 529,40		227 500 529,40
66 - charges financières	1 823 860,00		1 823 860,00
67 - charges exceptionnelles	522 351,00		522 351,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	229 846 740,40		229 846 740,40
023- virement à la section d'investissement	6 020 344,88		6 020 344,88
042- opérations d'ordre de transfert entre sections	5 475 269,28		5 475 269,28
Total des dépenses d'ordre	11 495 614,16		11 495 614,16
Total des dépenses	241 342 354,56		241 342 354,56

Délibération n° 2020-49

Dépenses d'investissement (en €)	BP 2020	DM1	TOTAL
20- immobilisations incorporelles	2 094 303,00		2 094 303,00
204- subventions d'équipement versées	14 025 336,00		14 025 336,00
21- immobilisations corporelles	11 660 915,00		11 660 915,00
Opération d'équipement n°10- voirie gometz	134 240,00		134 240,00
Opération d'équipement n°11- voirie igny	1 720 000,00		1 720 000,00
Opération d'équipement n°12- voirie orsay	757 000,00		757 000,00
Opération d'équipement n°13- voirie palaiseau	2 092 000,00		2 092 000,00
Opération d'équipement n°14- voirie saclay	270 000,00		270 000,00
Opération d'équipement n°15- voirie saint aubin	51 683,00		51 683,00
Opération d'équipement n°16- voirie villiers le bacle	83 358,00		83 358,00
Opération d'équipement n°17- voirie de bures sur yvette	1 900 000,00		1 900 000,00
Opération d'équipement n°18- voirie de gif-sur-yvette	2 430 000,00		2 430 000,00
Opération d'équipement n°19- voirie des ulis	4 580 483,00		4 580 483,00
Opération d'équipement n°20- voirie vauhallan	250 000,00		250 000,00
Opération d'équipement n°30- voirie ballainvilliers	580 000,00		580 000,00
Opération d'équipement n°31- voirie la ville du bois	331 960,00		331 960,00
Opération d'équipement n°32- voirie linas	468 600,00		468 600,00
Opération d'équipement n°33- voirie longjumeau	900 000,00		900 000,00
Opération d'équipement n°34- voirie nozay	430 000,00		430 000,00
Opération d'équipement n°35- voirie villebon	2 200 000,00		2 200 000,00
23- immobilisations en cours	27 482 463,00		27 482 463,00
Total des dépenses d'équipement	74 442 341,00	0,00	74 442 341,00
16- emprunts et dettes assimilées	10 513 121,00		10 513 121,00
27- autres immobilisations financières	2 991 410,35	3 000 000,00	5 991 410,35
Total des dépenses financières	13 504 531,35	3 000 000,00	16 504 531,35
45813- opération sous mandat bures dépenses	100 000,00		100 000,00
45814- opération sous mandat igny dépenses	150 000,00		150 000,00
45815- opération sous mandat ville du bois dépenses	50 000,00		50 000,00
45816- opération sous mandat saclay dépenses	10 000,00		10 000,00
45817- opérations sous mandat villejust dépenses	20 000,00		20 000,00
458110- opérations sous mandat dépenses Gif sur Yvette	5 000,00		5 000,00
458111- opérations sous mandat dépenses Gometz	5 000,00		5 000,00
458112- opérations sous mandat dépenses Saulx les Chartreux	30 000,00		30 000,00
458113- opérations sous mandat dépenses Vauhallan	5 000,00		5 000,00
458114- opérations sous mandat dépenses Villiers le Bâcle	5 000,00		5 000,00
458115- opérations sous mandat dépenses Orsay	5 000,00		5 000,00
458116- opérations sous mandat dépenses Chilly	5 000,00		5 000,00
458117- opérations sous mandat dépenses Saint Aubin	5 000,00		5 000,00
458118- opérations sous mandat dépenses Wissous	5 000,00		5 000,00
458118- opérations sous mandat dépenses Ballainvilliers	20 000,00		20 000,00
458119- opérations sous mandat dépenses Epinay	5 000,00		5 000,00
458119- opérations sous mandat dépenses Linas	10 000,00		10 000,00
458120- opérations sous mandat dépenses Verrières	50 000,00		50 000,00
458121- opérations sous mandat dépenses CRI Palaiseau	500 000,00		500 000,00
Total des opérations sous-mandat	985 000,00	0,00	985 000,00
Total des dépenses réelles	88 931 872,35	3 000 000,00	91 931 872,35
040- opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00		5 500,00
041- opérations patrimoniales	4 091 480,00		4 091 480,00
Total des dépenses d'ordre	4 096 980,00	0,00	4 096 980,00
Total des dépenses d'investissement	93 028 852,35	3 000 000,00	96 028 852,35

Délibération n° 2020-49

Recettes d'investissement (en €)	BP 2020	DM1	TOTAL
13- subventions d'investissement reçues	17 082 656,81		17 082 656,81
16- emprunts et dettes assimilées	48 634 155,38	3 000 000,00	51 634 155,38
Total des recettes d'équipement	65 716 812,19	3 000 000,00	68 716 812,19
10- dotations, fonds divers et réserves	8 016 844,00		8 016 844,00
27- autres immobilisations financières	2 723 002,00		2 723 002,00
Total des recettes financières	10 739 846,00	0,00	10 739 846,00
45823- opération sous mandat bures recettes	100 000,00		100 000,00
45824- opération sous mandat igny recettes	150 000,00		150 000,00
45825- opération sous mandat ville du bois recettes	50 000,00		50 000,00
45826- opération sous mandat saclay recettes	10 000,00		10 000,00
45827- opération sous mandat villejust recettes	20 000,00		20 000,00
45- opérations pour compte de tiers	0,00		0,00
458210- opération sous mandat recettes Gif sur Yvette	5 000,00		5 000,00
458211- opération sous mandat recettes Gomets	5 000,00		5 000,00
458212- opération sous mandat recettes Saulx les Chartreux	30 000,00		30 000,00
458213- opération sous mandat recettes Vauhallan	5 000,00		5 000,00
458214- opération sous mandat recettes villiers le Bâcle	5 000,00		5 000,00
458215- opération sous mandat recettes Orsay	5 000,00		5 000,00
458216- opération sous mandat recettes Chilly	5 000,00		5 000,00
458217- opération sous mandat recettes Saint Aubin	5 000,00		5 000,00
458218- opération sous mandat recettes Wissous	5 000,00		5 000,00
458218- opération sous mandat recettes Ballainvilliers	20 000,00		20 000,00
458219- opération sous mandat recettes Epinay	5 000,00		5 000,00
458219- opération sous mandat recettes Linas	10 000,00		10 000,00
458220- opération sous mandat recettes Verrières	50 000,00		50 000,00
458221- opération sous mandat recettes CRI Palaiseau	500 000,00		500 000,00
Total des opérations sous-mandat	985 000,00	0,00	985 000,00
Total des recettes réelles	77 441 758,19	3 000 000,00	80 441 758,19
021- virement de la section de fonctionnement	6 020 344,88		6 020 344,88
040- opérations d'ordre de transfert entre sections	5 475 269,28		5 475 269,28
041- opérations patrimoniales	4 091 480,00		4 091 480,00
Total des recettes d'ordre	15 587 094,16	0,00	15 587 094,16
Total des recettes d'investissement	93 028 852,35	3 000 000,00	96 028 852,35

Délibération n° 2020-49

2. ADOPTE par chapitre la Décision modificative n°2020-1 du Budget Principal de la Communauté Paris-Saclay.

Fait et délibéré le jeudi 7 mai 2020
 Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (62 VOIX)

62 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M. Paul LORIDANT, M. Hervé LEFORT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, Monsieur Jérémy MARTIN, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Pierre-Alexandre

Délibération n° 2020-49

MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, Monsieur Vincent HULIN, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20200507-lmc131267-BF-1-1

Date AR Préfecture :

13/05/20

- Affichée / Publiée le *13 mai 2020*

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.